



Divorce et surendettement

Par **btoutoune**, le **30/05/2008** à **11:59**

Bonjour,

Je suis divorcée depuis bientôt 3 ans. Mon Ex-mari a quitté le domicile mais ceci n'est pas grave j'avoue (Malheureusement pour il est fainéant et sale) donc c'est un soulagement pour moi !

Nous étions en commissions de surendettement (dette que Mr a contracté !) mais marié, sous le régime de la communauté ! Donc j'en dois la moitié ! Nous avons une SCI qui a été vendue depuis environ 2 ans 1/2 l'argent est bloqué sur un compte chez le notaire (ce qui lui rapporte des intérêts !)

Je n'arrive pas à obtenir la signature de mon ex-mari pour liquider les dettes qui courent avec des intérêts en plus cette fois-ci. D'ailleurs j'ai peur qu'à force les dettes ne dépassent le solde de la vente !

C'est pourtant simple il faut juste signer la liquidation c'est à dire que le notaire paie les créanciers pour effacer la dette et avoir nos attestations pour ne plus être interdit bancaire et partagé le solde si solde y a ??

Moi je travaille et suis payée au smic mon ex mari est toujours sans travail et je ne comprend pas ce qu'il cherche !!

Comment à moindre sous je peux obtenir sa signature pour enfin me sentir libéré de tout se poids !,, (Mr est très procédurier et a un avocat)

Mer ci pour votre aide !

Par **novice43**, le **30/05/2008** à **13:24**

Bonjour,

Essayez de voir si dans votre ville ou département, si les avocats ou juristes, n'organisent pas des permanences gratuites. Contactez le secrétariat du Tribunal d'Instance.

Autre piste, adhérez à l'association de défense des consommateurs. L'adhésion ouvre droit à une assistance juridique. Mais au préalable, s'assurer que votre cas peut entrer dans leurs missions.

Cordialement,

Par **btoutoune**, le **30/05/2008** à **15:15**

Merci beaucoup pour votre aide !